Ségur du numérique en santé :
le référencement continue pour Arche MC2 !

Arche MC2 continue sur sa lancée de premier éditeur du domicile à être référencé Ségur depuis fin 2022. Au compteur, ce sont déjà 7 solutions qui sont référencées par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) :

- Solution Web
- Perceval
- Apozeme
- Arcad SSIAD
- Arcad SAAD
- Prestataire (Medisys)
- Athome (pour l'HAD)

D'ici quelques semaines, la totalité des Dossiers Usagers Informatisés (DUI) Arche MC2 seront référencés Ségur, avec :

- Arcad EHPAD
- Millésime
- Ogust

✨ Un financement à 100% pris en charge par l'Etat

Pour rappel, le référencement Ségur d'Arche MC2 permet aux structures de mettre à jour leur solution métier (DUI) avec une prise en charge financière à 100% par l'Etat.

L'objectif de cette mise à jour : rendre compatible votre solution métier avec les services et référentiels socles du Ségur du Numérique en Santé, que sont :

- **L'Identité Nationale de Santé** (INS) : pour identifier et authentifier les usagers
- **Pro Santé Connect :** pour identifier les professionnels
- **Le Dossier Médical Partagé** (DMP) : pour le stockage et le partage de données de santé
- **La messagerie Sécurisée de Santé** (MSS) : pour la réception et l'envoi de message en toute sécurité

Attention, le programme de financement est à durée limitée !

🚀 Passez commande dès aujourd'hui !

N'attendez pas pour bénéficier de cette mise à jour ! Arche MC2 a déjà commencé la prise de commande pour les SAAD et les SSIAD. Pour en profiter, vous devez disposer d'un numéro FINESS, il vous suffit ensuite de contacter Arche MC2 qui vous enverra un bon de commande spécifique.

💡 Pourquoi c'est important de se mettre à jour ?

Les usages évoluent avec des besoins de plus en plus forts d'interopérabilité entre les professionnels de la santé mais aussi du médico-social, autour des usagers.

Grâce aux engagements pris par l'Etat et aux financements accordés aux structures médico-sociales pour se mettre à jour, la transformation du secteur domiciliaire est bien en route et demain, ces nouveaux usages seront la norme. Alors n'attendez pas pour vous mettre en conformité et contactez vite votre éditeur Arche MC2 !

Cliquez ici : https://archemc2.typeform.com/to/LFiZUzgO